AVIS PUBLIC

Assemblée publique de consultation
Projet de règlement no 437-39
Projet de règlement no 510-4

Notre-Dame-de-l'Île-Perrot

Aux personnes intéressées, avis est par la présente donné :

Que lors d'une séance tenue le 12 avril 2016, le Conseil a adopté le premier projet de règlement no **437-39**, intitulé : « **RÈGLEMENT MODIFIANT PLUSIEURS DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 437, NOTAMMENT CONCERNANT LE STATIONNEMENT ET L'ENTREPOSAGE DES ÉQUIPEMENTS DE RÉCRÉATION, LES TOITS PLATS ET LES CLÔTURES EN COUR AVANT** ».

Que lors d'une séance tenue le 10 mai 2016, le Conseil a adopté le premier projet de règlement no **510-4**, intitulé : « **RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES USAGES CONDITIONNELS NO 510, NOTAMMENT POUR PERMETTRE DE NOUVEAUX USAGES DANS CERTAINS SECTEURS** ». Ce projet de règlement vise à permettre la transformation de bâtiments existants dans la zone H-104, afin qu'ils puissent être occupés par des commerces de type restaurant. La zone H-104 étant la zone bornée au nord par le boul. Perrot, à l'est par la ligne arrière de la rue Renaud (côté ouest), au sud par le boul. Virginie-Roy, à l'ouest par la limite municipale.

- Une assemblée publique de consultation sur ces projets de règlement aura lieu le **lundi 30 mai 2016 à 18 h 30**, au Carrefour Notre-Dame, 1300, boulevard Don-Quichotte, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot. Au cours de cette assemblée, la mairesse ou son représentant expliquera les projets de règlement et entendra les personnes et organismes désirant s'exprimer à ce sujet.

- Les projets de règlement peuvent être consultés au bureau de la soussignée, situé au 21, rue de l'Église, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, ainsi que sur le site Web de la ville au www.ndip.org. (Vie démocratique/Réglementation/Projets de règlement).

- Que ces projets de règlement sont soumis à la procédure d'approbation référendaire.

Donné à Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, le 11 mai 2016.

Catherine Fortier-Pesant
Greffière

/vc